



Commune de 5330 ASSESSE

Références Assesse : 752.4/05.21
Références DPA : 10003311

PERMIS D'ENVIRONNEMENT AVIS Recours - Décision du Gouvernement wallon

Le Collège communal informe la population que le recours introduit auprès du Gouvernement wallon contre la décision de refus d'un permis unique

à **AGROBOS**, Coupure, 10 - 9000 GENT

Pour un établissement sis à Neuve Ferme, 36 - 5330 Maillen

Et ayant pour objet la **régularisation de l'agrandissement d'un étang existant et l'exploitation d'une prise d'eau en vue d'irrigations agricoles**

a fait l'objet d'une décision du Gouvernement wallon dans les délais impartis, en vertu de laquelle le permis unique est **refusé**

Toute personne intéressée peut consulter la décision ou le document qui en tient lieu

Où ?	Administration communale d'Assesse - Service Cadre de vie - Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 Assesse
Quand ?	Du 28/02/2022 au 20/03/2022 Chaque jour ouvrable pendant les heures de service et ce uniquement sur rendez-vous, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 12h, le mercredi de 13h à 16h et le samedi matin de 9h à 11h30.

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter la décision ou le document qui en tient lieu doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de

Nom, prénom et service	Service Cadre de Vie
Téléphone	083/63.68.47
Mail	cadredevie@assesse.be

Toute personne a le droit d'avoir accès au dossier dans les services de l'autorité compétente conformément aux dispositions des articles D.10 à D.20-18 et R.17 du livre 1^{er} du Code de l'environnement.

A Assesse, le 25/02/2022

Pour le Collège communal,

V. ROSIER
Directrice Générale

J.-L. MOSSERAY
Bourgmestre